

Bulletin d'inscription pour la formation Guidance informationnelle

Proposé par Isabelle JENNY – Cycle 2026

Informations personnelles
Nom et prénom :
Adresse:
Code postal : Ville :
Téléphone : Email :
Je m'inscris à la formation « Guidance Informationnelle »
□ En présentiel à Surzur :□ En Visioconférence :
Dates de la session I :2026
A envoyer par mail : <u>isabelle@harmonie-vibratoire-quantique.com</u> ou par courrier : 4 Trebon – 56450 SURZUR
Modalités financières
Tarif : 600 € par session (3 jours) : 400€ TTC pour les 3 jours à payer à la formatrice avant le début du stage par virement, chèque ou espèces +200€ à régler à Evoconscience pour le matériel avant le début du stage par virement.
Certificat
À l'issue des 3 premières sessions de la Guidance Informationnelle, un certificat de praticien en Guidance Informationnelle sera remis aux participants.
Je soussigné(e), M. Mmeatteste sur l'honneur, l'exactitude
des renseignements portés sur ce document. Je déclare avoir pris connaissance de l'intégralité des
conditions générales de vente ci-dessous du Centre de Formation et en accepter sans réserve ni
restriction, toutes les clauses.
Ce bulletin signé vaut engagement contractuel. J'ai bien pris connaissance du programme de la
formation et suis parfaitement informé(e) du contenu de la formation.
À2026
Signature ·



Bulletin d'inscription pour la formation Guidance informationnelle

Conditions générales de vente et de participation

Les conditions d'inscription

Les inscriptions par e-mail sont admises. Toute inscription par téléphone ne sont prises en compte définitivement qu'à réception du bulletin d'inscription dûment rempli et signé.

Tous les tarifs sont forfaitaires. Pour cette prestation, le bénéficiaire devra verser la somme due avant l'entrée en formation.

Les conditions d'annulation et de remplacement

Toute annulation devra se faire par courrier ou par mail avec accusé de réception au plus tard 15 jours avant le début de la formation concernée. Si, par suite de force majeure dûment reconnue (maladie, accident, confinement, etc.),, le stagiaire est obligé d'arrêter la formation, il peut résilier le présent contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue.

Les demandes de report d'inscription sont admises d'une session à une autre dans la limite des places disponibles si le bénéficiaire informe l'établissement au plus tard 1 mois avant le début de la formation initialement réservée. La demande doit être confirmée par écrit.

Les engagements de l'organisateur

En application de l'article L 6354-1 du Code du Travail, il est convenu entre les signataires du présent contrat, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation, le centre de formation devra proposer un report ou rembourser au bénéficiaire les sommes indûment perçues de ce fait. Le centre de formation se réserve le droit, si le nombre de participants est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, d'annuler la formation au plus tard 4 jours ouvrables avant la date prévue.

Les frais d'inscription préalablement réglés seront entièrement remboursés ou à votre convenance un avoir sera émis. Le centre de formation se réserve le droit de reporter la formation, si des circonstances indépendantes l'y obligent sans obligation de dédommagements ou pénalités versées au client. Le centre de formation ne pourra être tenue responsable des frais engagés par le client ou dommages conséquents à l'annulation de la formation ou à son report à une date ultérieure.

RGPD:

Les informations recueillies sont destinées exclusivement à l'organisation de la formation et ne seront ni vendues ni transmises à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Divers:

Le participant est responsable de son état de santé physique et émotionnel pendant la formation.

Cette formation ne se substitue à aucun traitement médical ni suivi thérapeutique. Si vous avez des questions au sujet d'une situation ou d'un traitement médical, veuillez communiquer avec votre médecin ou un professionnel de la santé qualifié.

Toute utilisation du matériel fourni dans les cours ou la documentation est à l'entière discrétion et sous la responsabilité unique du stagiaire qui en assume la responsabilité.

Droit à l'image : sauf mention contraire écrite, le participant autorise l'utilisation d'images ou d'enregistrements réalisés pendant la formation à des fins de communication.